

JANVIER 2004



TRAIT D'UNION
SAINT-PIAT
ET SES HAMEAUX

*joyeuses
fêtes*



Étude sur la circulation dans notre village (suite)

Pour revenir sur le précédent article paru dans le dernier « TRAIT D'UNION », nous vous proposons ci-dessous les résultats poste par poste des comptages effectués par la D.D.E. du 21/05/2003 au 27/05/2003 pour la rue Robert Poisson et la rue au Chard et du 05/06/2003 au 11/06/2003 pour la rue des Martels.

Libellé	Rue Robert Poisson Sens Jouy/Maintenon	Rue Robert Poisson Sens Maintenon/Jouy	Rue Des Martels Sens Jouy/St Piat	Rue Des Martels Sens St Piat/Jouy	Rue Au chard Sens St Piat/Maintenon	Rue Au Chard Sens Maintenon/St Piat
Nbre de véhicules	Jour 5801 Nuit 582	Jour 5932 Nuit 458	Jour 4651 Nuit 656	Jour 4952 Nuit 714	Jour 5806 Nuit 440	Jour 6004 Nuit 520
Moyenne journalière de véhicules	912	913	758	809	892	932
Moyenne horaire de véhicules	38	38	32	34	37	39
Moyenne journalière des excès de vitesse*	550	594	721	766	830	865

* vitesse limitée à 50 km/h

A la lecture de ce tableau, on peut constater que les principaux axes de circulation dans ST PIAT font l'objet d'un trafic important ; presque 1800 véhicules/jour en moyenne sur chaque route.

Il est intéressant de constater que la moyenne journalière des excès de vitesse est sensiblement plus faible dans la rue Robert Poisson, le capteur étant installé en pleine agglomération.

A contrario dans la rue au Chard et dans la rue des Martels, les capteurs étaient installés sur des portions de route n'entrant pas dans le cadre d'une agglomération (au regard de l'article R110-2 du code de la route), bien que compris en aval du panneau indiquant la commune de St Piat donc limitation de la vitesse à 50 km/h dans l'esprit de tout à chacun.

Cet article stipule la définition de l'agglomération suivant les critères indiqués ci-dessous :

- un espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés situés de part et d'autre de la voie. L'espace bâti est caractérisé par un espacement entre bâtiment de moins de 50 m, des bâtiments proches de la route, d'une longueur d'au moins 400 m, une fréquence significative d'accès riverains.

Les tristes records de cette étude :

Rue Robert Poisson dans le sens Maintenon/Jouy quatre excès de vitesse situé dans la fourchette la plus haute du comptage soit entre 140 et 150 km/h.

Rue au Chard dans le sens St Piat /Maintenon un excès de vitesse de même acabit.

Rue des Martels dans le sens Jouy/St Piat également un excès de vitesse de même acabit.

Quels remèdes peut on apporter à tous ses excès ?

Lors d'une réunion avec la D.D.E. du 4 novembre 2003, au vu de ce rapport plusieurs solutions nous ont été proposées.

- le rétrécissement des voies à l'entrée de l'agglomération
- la création de passages protégés pour piétons
- des panneaux de limitation de vitesse
- la création de trottoirs
- Autres aménagements au sol...

Comme on peut le constater au vu de ces quelques lignes, le problème de la circulation dans notre village est bien réel et nous comptons tous au sein de la municipalité nous employer pour éviter ces abus intempestifs.

Alain Lebaillle

Sécurité dans St Piat

Par mesure de sécurité pour les piétons et pour la fluidité du trafic, le conseil municipal a décidé d'interdire le stationnement Rue de la République sur 100 m environ, à la hauteur de la boucherie d'un côté et de la boulangerie de l'autre. Des barrières ou des bornes seront installées le long des trottoirs pour parfaire la sécurité des piétons et garantir leur passage.

De même, la Rue Verte sera définitivement en sens unique du n° 7 au n° 10, pour la sécurité des automobilistes et celles des piétons (adultes et enfants) à la sortie de l'école et devant la Salle des Fêtes. Une signalisation adéquate sera mise en place.

Nous avons eu à déplorer que, durant la période d'essai, de nombreux automobilistes se sont royalement moqués des sens interdits, aux risques d'accidents et de contraventions.

Dès que le Conseil Général nous donnera son accord et son aide, la Rue St Just sera refaite et la Rue du Luxembourg sera elle aussi en sens unique dès la fin des travaux. A noter que l'entrée de la Rue Verte sera à double sens sur 60 m (auprès de l'église).

M. Philippe Simonnet

Editorial

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de vous présenter les voeux des élus pour l'année 2004.

Au cours de l'année nous avons entamé une réflexion générale sur la sécurité des piétons, la vitesse des véhicules dans notre village et le stationnement de ceux-ci, l'objectif étant d'améliorer le bien être de tous. Vous trouverez un article consacré à ce sujet dans les pages suivantes.

Les investissements communaux se sont limités à l'achat d'un local rue du Marais et à l'enfouissement des réseaux Allée des Gâches (merci à Monsieur Simonet pour l'énergie qu'il a déployé pour mener ce dossier à bonne fin).

Après quelques mois d'attente, les nouveaux créneaux horaires de l'éclairage public sont en place. Ils répondent à votre attente pour le week-end, et, correspondent aux nouveaux horaires des trains le matin.

Pour ce qui est de la SNCF, le projet d'aménagement d'un passage souterrain n'a pas été retenu pour son financement dans le cadre des « franges franciliennes ». Nous continuons malgré tout à plancher sur le projet déposé auprès de la Région (agrandissement du parking et déplacement du bâtiment). Ce dernier ne tient pas compte des quais ni de l'accès voyageurs aux quais, ce que déplore le Conseil Municipal.

Pour 2004 nous réaliserons l'ali-

mentation au gaz de la chaudière de la mairie, la mise aux normes du local chauffisserie et la réfection de la cour de l'école maternelle.

Un chantier est terminé : celui du remembrement. Sa forme définitive a été adoptée à l'unanimité par la Commission Départementale. Il nous reste à finaliser via la Communauté de Communes l'aménagement du site mégalithique de Changé. Les travaux connexes sont commencés et les agriculteurs satisfait de l'amélioration de leurs conditions de travail.

Après bien des discussions, les communes ayant demandé leur retrait du Syndicat Intercommunal de Changé sont parties. Seule la commune de Houx n'a pas eu la majorité requise, ce qui s'explique par son appartenance à notre Communauté de Commune. J'espère que ce site unique dans notre canton saura perdurer dans son organisation et que les élus sauront prendre les décisions nécessaires et obligatoires tant pour le fonctionnement que pour les investissements futurs.

Les travaux de la station d'épuration débuteront finalement en Janvier 2004. Initialement prévus à l'automne, ils sont donc une nouvelle fois repoussés. Arrivant dans une période à risques (inondations) j'espère que l'on verra du concret en 2004, et qu'au printemps nous pourrons envisager sérieusement une première tranche d'assainissement.

La Communauté de Communes voit

ses projets se concrétiser : outre le site mégalithique de Changé, la Salle Omnisports sortira de terre au printemps et la zone d'activité commence à prendre forme. Dans le cadre des « Services à la population », les activités de cet été pour les jeunes sont à renouveler. A ce sujet, j'aurais une parenthèse : il y a beaucoup à faire dans notre région où l'on voit se développer ça et là une délinquance loin d'être anodine et dont il faut absolument se préoccuper. Je crois qu'il y a urgence.

Le Chemin de Randonnée est lui aussi arrivé en phase de réalisation. Sa signalétique sera la même que celle de l'ensemble du Pays Chartrain. Nous sommes en la matière les premiers à avoir réalisé un tel travail.

Un dernier, je vous écrivais que « la facture des ordures ménagères serait amère voire indigeste ». C'est bien le cas, malheureusement, aujourd'hui. Je reste persuadé qu'il nous faut garder notre système de collecte. Je suis tout aussi persuadé qu'il nous faut un autre mode de traitement des ordures collectées. Au-delà de probables « égarements » de gestion, prenons malgré tout conscience que l'on ne peut avoir une collecte et un traitement des ordures ménagères dignes d'un 3 étoiles et rouvrir régler l'addition en se croyant au snack ! Une attitude beaucoup plus pragmatique est obligatoire.

Bonne lecture et meilleures rues.

J.P. Binet - Maire



Boucherie
charcuterie
Philippe Maillard

50, rue de la république
28130 St. Piat
Tel. 02 37 32 30 42

Pour
des fêtes
gourmandes



Pour vos cérémonies,

toute une gamme de pièces montées
et entremets personnalisés et originaux

02 37 32 30 42

Conditions pour les cadeaux d'entreprise



Atelier
de Cartonnages
Publicitaires

ZA Les Petites Ruelles
28130 Saint-Piat
Tél. : 02 37 32 03 20
Fax : 02 37 32 03 21

Construction scolaire

Sorti de terre au tout début septembre, le chantier de la construction d'école primaire à Chartainvilliers évolue tout à fait normalement. Après avoir respecté programme et enveloppe budgétaire, les élus du Syndicat Scolaire et le cabinet d'architectes chartrains VASSORT continuent leur collaboration en s'attachant au respect des délais et à la surveillance du chantier. Les réunions de chantier du mardi après-midi sont d'ailleurs souvent animées !

Conçue pour répondre aux exigences de l'école moderne, le nouveau groupe scolaire devrait être mis en service à la rentrée prochaine.

La salle audio-visuelle (80 m^2) permettra un apprentissage des langues vivantes (Allemand et Anglais) et de la musique. Elle sera divisible par un mur phonique permettant le travail simultané en deux groupes distincts.

La salle polyvalente (204 m^2) accueillera des activités physiques et culturelles (sport, danse, etc...). Son revêtement est prévu en parquet, le carrelage étant trop dur et trop froid, les sols plastiques se révélant onéreux à l'entretien (machines spécifiques et produits d'entretien).

Trois salles de classe ($52,50 \text{ m}^2$ chacune !) seront à disposition des élèves de Cours Moyen 1^e et 2^e années. Chaque salle bénéficiera d'un coin atelier avec un point d'eau pour les activités manuelles et d'un coin informatique avec mise en réseau et accès à Internet haut débit. L'accès à l'informatique direct dans chaque salle de classe est volontaire, les élus ayant pensé (à juste titre) que notre société moderne s'orientait de plus en plus vers l'informatique et les nouvelles technologies.

Ces locaux sont organisés autour d'une cour et d'un préau (182 m^2) abrités des vents dominants, le tout sur un terrain paysagé et clos de 10000 m^2 .

Le terrain de basket, à proximité immédiate, complètera l'équipement sportif.

Des jardins pédagogiques seront implantés derrière la cour de récréation.

La serre initialement prévue en option n'a pu être retenue, pour respecter le budget prévu initialement. Plus tard, peut-être...

La construction de ce nouveau complexe répond à plusieurs préoccupations des élus.

Tout d'abord, au nom de l'égalité des chances pour tous, il était essentiel de favoriser le passage au collège en dopant les classes de cours moyen, afin de combler l'écart entre enfants des villes et enfants de la campagne. Ensuite, l'anticipation aura guidé les choix de l'assemblée. En répondant à un critère d'évolutivité, que l'on devine en consultant les plans, les élus ont pensé à prévenir les effets « Franges Franciliennes », à savoir le rajeunissement et l'augmentation du nombre d'habitants de nos villages. Enfin, les deux préfabriqués construits le long de l'Eure à SAINT-PIAT ayant une durée de vie limitée, il est judicieux d'évaluer leur remplacement aux alentours de 2010. Le site de Chartainvilliers répondra à ces préoccupations actuelles et à venir.

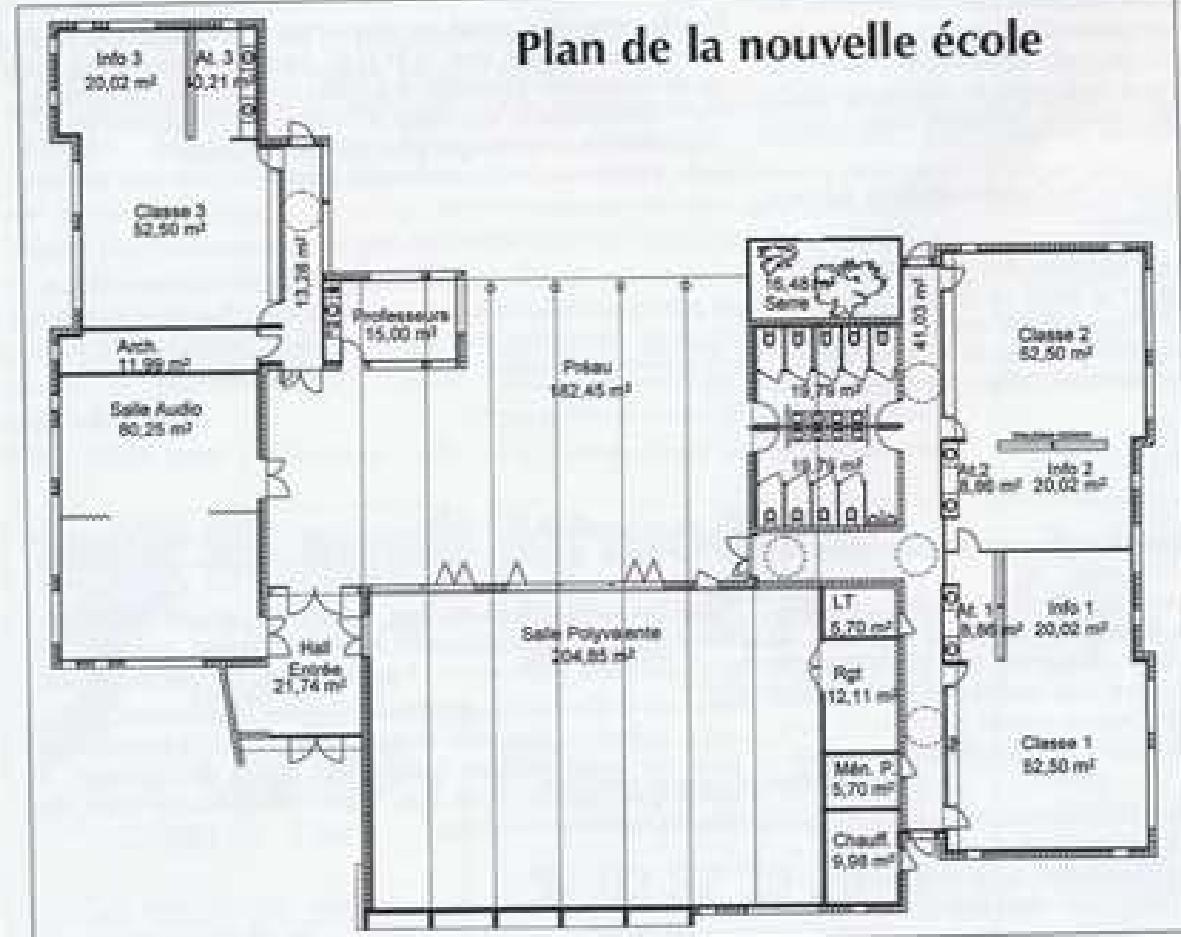
Le coût par habitant est estimé à $13,76 \text{ €}$ par an sur 20 ans pour l'investissement, et à $21,80 \text{ €}$ par an pour le fonctionnement.

Le financement de la TVA par un emprunt à long terme permettra de réaliser les travaux nécessaires à la réhabilitation du groupe scolaire de SAINT-PIAT, sur la période 2004/2007.

A terme, le fonctionnement du regroupement pédagogique se fera sur deux sites opérationnels de qualité équivalente au lieu de quatre actuellement, pour plus de moyens pédagogiques, plus de confort pour les enfants et les enseignants, et moins de temps perdu en transports scolaires et périscolaires.

Bonne année 2004 à toutes et à tous !

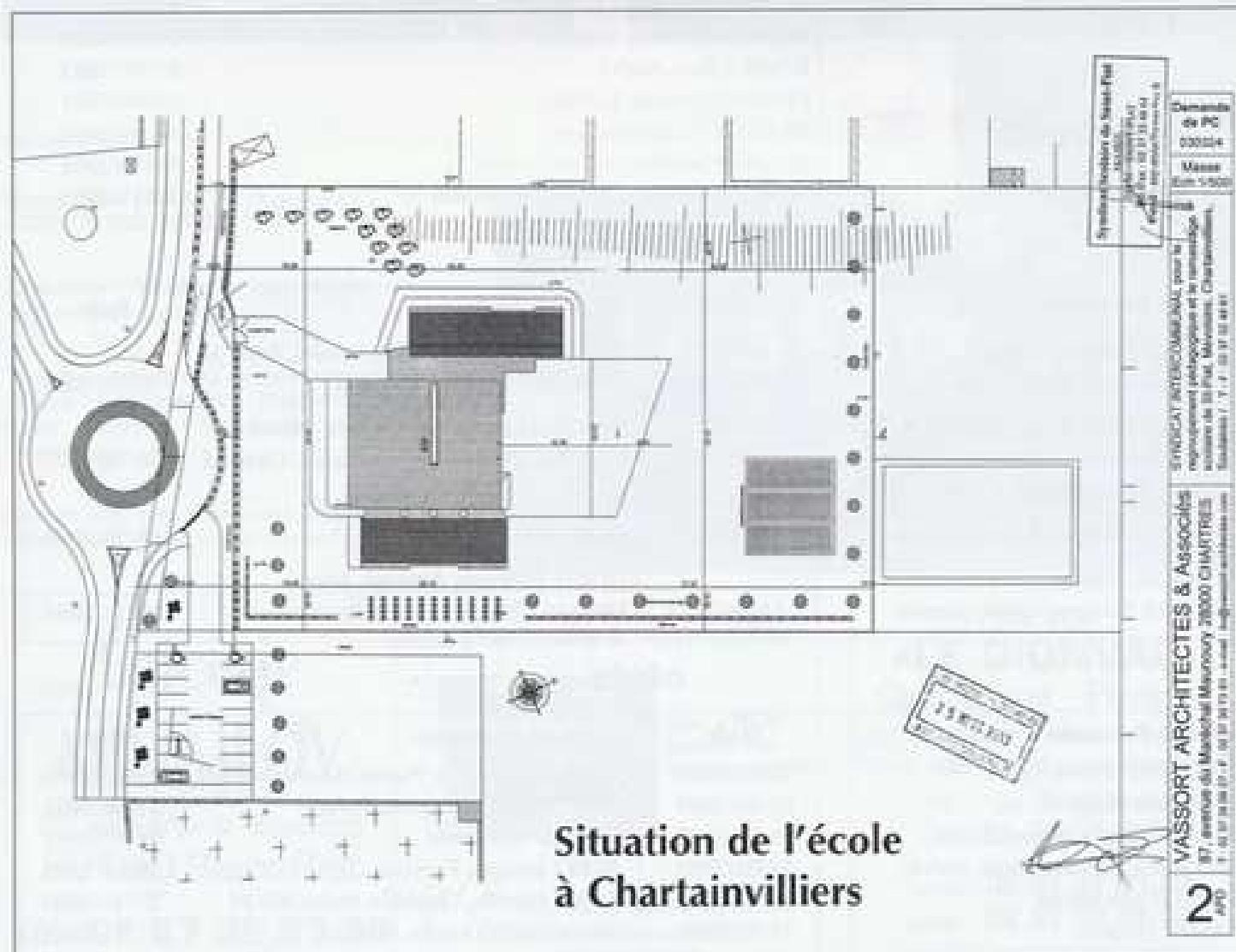
Plan de la nouvelle école



Sylvain LAMBERT
Président du SIRP

LE COÛT PAR LOT :

	HT	TTC		HT	TTC
HONORAIRES ARCHITECTE	90 000,00	107 640,00	LOT 6 MENUISERIES EXT PVC	19 403,00	23 205,99
CSP SECURITE	3 100,00	3 707,60	LOT 7 RAVALEMENTS	35 447,40	42 395,09
CONTROLE TECHNIQUE	5 350,00	6 398,60	LOT 8 MENUISERIES INT	51 457,97	61 543,73
ANNONCES LEGALES	4 802,00	5 743,19	LOT 9 DOUBLAGE CLOISON	21 377,37	25 567,33
REPROGRAPHIE	2 500,00	2 990,00	LOT 10 CARRELAGE	38 608,20	46 175,41
DOMMAGES OUVrage	11 710,00	14 005,16	LOT 11 ISOLATION-FX PLAF.	53 635,22	64 147,72
LOT 1 VRD TERRASSEMENTS	76 628,60	91 647,81	LOT 12 PEINTURE	19 801,40	23 682,47
LOT 2 GROS OEUVRE	173 046,03	206 963,05	LOT 13 CLOTURE ESP. VERTS	25 852,33	30 919,39
LOT 3 CHARPENTE BOIS	103 190,25	123 415,54	LOT 14 ELECTRICITE	36 579,05	43 748,54
LOT 4 COUVERTURE	82 215,55	98 329,80	LOT 15 PLOMBERIE	17 396,23	20 805,89
LOT 5 MENUISERIES EXT ALU	55 699,74	66 616,89	LOT 16 CHAUFFAGE VMC	78 895,95	94 359,56
SUBVENTIONS					
DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT	270 000,00		TOTAL	1 006 696,29	1 204 008,76
CONSEIL GENERAL D'EURE ET LOIR	267 939,36				



Recensement de la population

Le dernier recensement de la population a été effectué en mars 1999. Depuis, la méthode de recensement a changé : selon les termes de la loi du 27 février 2002, les enquêtes de recensement auront lieu désormais chaque année auprès d'une partie de la population.

Les enquêtes de recensement sont préparées et réalisées par les communes. L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) organise et contrôle la collecte.

Cette année, Saint-Piat est concerné par l'enquête de recensement et notre participation est essentielle. C'est pourquoi, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

La collecte se déroulera en janvier et février 2004. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Muni d'une carte officielle, et tenu au secret professionnel, il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réservé le meilleur accueil.

Les réponses resteront confidentielles. C'est une obligation légale faite à toute personne ayant accès aux questionnaires. Elles serviront à établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Jean-Pierre Binet

État civil

DU
01/01/03
AU
30/11/2003

NAISSANCES

Nom et Prénoms	Date
FERNANDES-DIAS Julie, Jeannine, Marie-Françoise	01/03/2003
FERRON Ornella, Sabrina	14/03/2003
DAVAL Lilian, André	07/07/2003
LESOULD Marie, Lucille	14/09/2003
PRADEAU Lucie, Marine	16/10/2003
LE GROS Mathys, Michel, Aimé	18/10/2003
MORICE Mathieu, Bernard, Yannick	16/11/2003

MARIAGES

Nom et Prénoms	Date	Nom et Prénoms	Date
FRANCIN Hubert, Bernard		PERRAULT Olivier, Elvis, Daniel, René M.	
PIEKOS Kinga, Liliana	19/04/2003	PENICAULT Diane, Carmen	12/07/2003
PUSSET Daniel, René, Ernest		SIMONNET Morgan, Claude, Henri	
ZERBIB Corinne, Yvonne, Jeannette	24/05/2003	GAUJARD Séverine, Stéphanie, Chantal	30/08/2003
BONIS Mickaël, Michel		BECAUD Ludovic, Joël, Claude	
GAULIER Nathalie, Antonia, Ginette	31/05/2003	DORKELD Eva, Eliane	18/10/2003
MENIALEC Jimmy		DUREL Philippe, Antoine, Marie	
LARDEUX Sabrina, Claire, Jeanne	14/06/2003	FRIMAS Claudine, Michelle, Yvonne	22/11/2003

DÉCÈS

Nom et Prénoms	Date	Nom et Prénoms	Date
GUIONEAU Pierre	20/02/2003	DEDOUY Robert, Pierre, André, Lucien	15/05/2003
CHARTIER Pierre	02/03/2003	POITRIMOLT Jacques, Roland	21/06/2003
LE CAM Claude, Albert, Louis	03/03/2003	BOUSSARD Emile	21/07/2003
DELVAQUE Bernard, Jean, Alcide	14/03/2003	PERET Joseph, François	09/10/2003
ANDROT Micheline	19/03/2003	BIGOT Mireille, Charlotte, Veuve AGON	27/10/2003
MAMET Jacques	12/05/2003	YANKOWSKI Marie, Wanda	17/11/2003

Repas des Anciens

Toujours autant de participants. Toujours autant de bonne humeur, mais cette version 2003 était sous le signe du « trop » ! En effet si c'était « trop » bon, c'était également « trop » copieux !

Rendez-vous en 2004 pour faire mieux.

J.P. Binet



Concours « Trait d'Union : 20 ans »

Remise des prix le 26 Septembre 2003 à la mairie de Saint-Piat.

Lauréats : Mesdames Ribault - Bourgois - Régien et Monsieur Fay.

Tous les participants au concours avaient été invités : 12 personnes... Pourtant l'exposition avait intéressé beaucoup de monde... Dommage.

Encore une fois toutes nos félicitations aux vainqueurs et aux participants !



Épicerie MIHAJLOV

42, avenue de la République
28130 Saint-Piat

Tél. 02 37 32 37 38

Bar des Sports



TABAC ✓ PÊCHE
CHASSE ✓ VIPS
AMORCES ✓ ESCOSES

Tél. 02 37 32 30 04

Fermé le Dimanche après-midi
Lundi toute la journée

Garage

« LE DIONVAL »

Carrosserie - Peinture

Réparation toutes marques
Dépot vente de véhicules d'occasion

15, rue de Dionval
28130 SAINT-PIAT

bureau : 02 37 31 01 07

garage : 02 37 32 45 88

N° SIRET 394 637 789 00014

Le tri sélectif et le recyclage

« On n'hérite pas de la Terre de nos parents, on ne fait que l'emprunter à nos enfants. »

Saint-Exupéry

En triant, vous ne faites pas seulement du bien à la planète : vous préservez aussi votre environnement immédiat et votre santé. Le tri des emballages rime avec « Economies d'Energie et de Ressources Naturelles ». C'est une réalité que l'on est capable d'estimer. En 1960, chaque Français « produisait » en moyenne 200 kg de déchets par an. En 1993, 420 kg. En 2002, les 36 973 habitants des 31 communes du SIRMATCOM ont produit 24 661 tonnes de déchets divers (collectes porte à porte, apports volontaires, déchetteries), soit 567 kg par habitant.

700 à 800 kg de pétrole brut sont économisés pour 1 tonne de plastique recyclée (en 2001, plus de 30 000 tonnes de pétrole ont été préservées grâce aux 3 milliards de bouteilles en plastique que nous avons triées. L'équivalent de 7 000 semi-remorques).

2,5 tonnes de bois sont épargnées pour 1 tonne de papier carton recyclée (en 2002, 725 000 tonnes de bois sont ainsi restées dans les forêts. Les uns avec les autres, ces emballages pèsent 20 fois la Tour Eiffel, soit 290 000 tonnes).

On gagne une année de la consommation en énergie de 3 personnes dès que 1 tonne d'aluminium est recyclée (en 2002, 7 000 tonnes).

D'autres chiffres ? Allons-y !

> 19 000 boîtes de conserve = 1 voiture.

Les boîtes sont en acier. Elles fournissent une matière facile à recycler et un acier identique à l'acier neuf (aussi, pour les boules de pétanque, les machines à laver, etc....). Jetée inconsidérément, une boîte en acier mettrait 100 ans à disparaître...

> 670 canettes = 1 vélo.

L'aluminium qui les compose est recyclable à 100 % sans perdre la moindre qualité. 67 canettes = 1 kg par an ; en 10 ans vous avez votre vélo...

> 27 bouteilles en plastique = 1 pull polaire.

Le plastique est fabriqué à partir du pétrole brut.

> 1 bouteille en verre sur 2 est recyclée.

Plus de 3 milliards en 2002. Elle l'est indéfiniment et à 100 %. Chauffée à 1500°C le calcin (verre recyclé) prend toutes les formes qu'on lui demande.

> Tous les cartons de la maison se recyclent une dizaine de fois.

Après les fibres sont trop fragilisées.

En Europe, la France occupe la deuxième place derrière l'Allemagne pour le tri « toutes catégories ». En 9 ans, plus de 70 % des Français se sont convertis au tri sélectif. Pour 2002, en ce qui concerne votre Syndicat, le retour en recettes d'Eco emballage et des différentes filières s'est élevé à 397 835 € pour 3660 tonnes, soit 108,70 € la tonne, soit 10,80 € par habitant.

Rares sont les tâches de la vie quotidienne qui nous donnent l'occasion d'influencer le cours des choses. Trier ses emballages, comme ramasser un papier par terre, éduquer son chien ou respecter les limitations de vitesse, c'est faire un geste utile pour soi et pour les autres. Une manière moderne et personnelle de contribuer à la protection de l'environnement.

M. Henri Laizé

Vice-président du SIRMATCOM

Infos

• Si vous souhaitez vous rendre au marché de Maintenon, un car Transbeauce vous y conduira tous les jeudis matin. Départ vers 9 h 10 près de la Boulangerie.

• La commune a fait l'achat de pièges pour la capture des ragondins. Si vous avez des dégâts, adressez-vous à la Mairie.

MAÇONNERIE - PLATRERIE
COUVERTURE - CARRELAGE
PIERRE DE TAILLE

Jean-Claude Le Berre

13, rue de la République
28130 CHARTAINVILLIERS
Tél. 02 37 32 34 54

Entreprise de Peinture
Bernard BRAZY

> Revêtements > Revêtements murs et sols
> Vitrerie de réparation
> Double vitrage > Sunvitrage

B.P. 8 - 28130 MEVOISINS

Tél. 02 37 32 41 24
Fax 02 37 32 44 57

Plomberie
Chauffage (isol et pli)
Sanitaire (vasculaire, toilettes, lavabos, baignoire)
Ramenage
Couverture (ardoise)

Faure Stéphane

3, rue des Plantes
Grogné - 28130 Saint-Piat
Tél. : 02 37 32 46 81

La bibliothèque et l'école

La Bibliothèque propose, comme tous les ans, des rencontres avec les différentes classes du Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Dès la rentrée, un calendrier a été mis en place en collaboration avec les enseignants, et nous avons pu reprendre nos permanences dès la fin du mois de septembre.

Pour accueillir les classes (12 classes), la Bibliothèque est ouverte deux jours par semaine (le mardi et le jeudi), et 5 animatrices bénévoles se relaient. Nous recevons chaque classe (ou demi classe) pendant environ une heure une fois tous les 15 jours.

Selon les instituteurs, l'activité « Bibliothèque » est abordée de différente façon :

➤ Pour certains, il s'agit simplement d'un rendez-vous où les élèves viennent choisir un livre à ramener chez eux. A la séance suivante, ils le rapportent et en choisissent un autre. Nous travaillons de cette façon avec les classes de Mme Chaumier (CE1), de Messieurs Verrey (CM2 en demi classe) et Godchaux (CE1/CE2 - en classe entière).

➤ Pour d'autres, il s'agit d'un lieu de travail où les élèves recherchent des documents sur des sujets bien précis abordés en classe (en vue d'un exposé, par exemple). Nous travaillons de cette façon avec les maternelles (classes de Mme Morize - Petits, de Mme Brédy - Moyens-Grands, de Mme Marqué - Grands) et avec la classe de Mme Chemin (CM1/CM2). Les classes maternelles, repartent avec quelques livres qui restent en classe. Chaque enfant du primaire choisit un livre qu'il ramène chez lui pour quinze jours.

➤ Pour d'autres, enfin, nous proposons des animations autour du livre et de la Bibliothèque (classes de Mmes Cassard/Hubert - CP, de Mme Rotrou - Petits-Moyens, de M. Cassard - Petits-Moyens, de M. Verrey - CE2). Tous les quinze jours, nous organisons des animations sur le fonctionnement de la bibliothèque (cotation des livres, classement, rangement dans la bibliothèque). En fonction de la classe, ces activités se font sous forme de jeu (pour les maternelles) ou sous la forme d'un petit travail

(pour les CP et CE2). Là aussi, les enfants repartent avec un livre à ramener quinze jours plus tard.

En général, nous terminons toujours la séance par la lecture d'une histoire, très appréciée des enfants, quel que soit leur âge.

Ces activités nous demandent beaucoup de travail, dans la préparation (trouver les idées, les mettre en place), dans l'exécution (être nombreuses pour encadrer les enfants ces jours-là) et enfin pour le bilan (établir une fiche d'animation à chaque fois).

Pour que ces activités continuent, que les enfants se sentent à la Bibliothèque comme chez eux, qu'ils aient plaisir à venir et à revenir, nous recherchons toujours des bénévoles. Si vous avez une après-midi de libre par semaine (ou plus !), que vous aimez le contact avec les enfants, n'hésitez pas, venez nous rejoindre !

Appelez le 02 37 32 41 02 (Mme Limon) ou le 02 37 32 35 24 (Bibliothèque).

Geneviève Limon

FROMENONS-NOUS DANS LES LIVRES

A la Bibliothèque de St Piat

De 10 h 30 à 11 h

7 janvier : le temps

18 février : les doudous

17 mars : la poésie

14 avril : les différences

19 mai : les oiseaux

16 juin : l'alphabet



Chauffage toutes énergies
Entretien - Ramonage
Plomberie - Zinguerie

62 Rue de la République
28130 SAINT-PIAT
Tél. 02 37 32 31 32
Fax 02 37 32 44 40

EBENISTERIE MENUISERIE

Meubles sur mesure
Agencement - Escalier

SARL J. COGNEAU

15, rue de Derval - 28130 SAINT-PIAT

02 37 32 49 12
Fax. 02 37 32 33 84

A Grogneul...

Fête du 7 septembre 2003

Comme les années précédentes, les habitants de Grogneul se sont réunis sur le Larrié autour d'un repas champêtre. Cette traditionnelle fête s'est déroulée le dimanche 7 septembre. Nous étions 90 convives à partager les jambons cuits à la ficelle.

Dès l'aube, les habitués du dimanche matin sont venus aider à installer la chaudière, à préparer le feu, à monter des barriques, à disposer les tables, etc...

Vers 13h, les convives ont pris l'apéritif accompagné d'une multitude d'amuse-bouches « fait maison ».

Passage à table avec pour commencer les crudités préparées avec les produits des jardins de Grogneul : le jambon à la ficelle avec une délicieuse sauce aux champignons et aux raisins accompagné de pommes de terre cuites dans un chandail, comme autrefois.

Un peu de salade avant le plateau de fromages. Et pour finir, notre chef pâtissier, s'était comme d'habitude



surpassé en nous préparant un magnifique gâteau.

Avec le café, quelques airs et chansons ont accompagné la fin du repas, mais la pluie est venue gâcher la fin de l'après-midi. Tout le monde est rentré se mettre à l'abri, sauf

quelques bénévoles restés sous la pluie pour le démontage et le rangement du matériel.

On espère que l'an prochain le beau temps sera de la partie.

Le Comité de gestion de Grogneul



*Sylvia
Coiffure*

16 Place Sadorge
MAINTENON

Tél. 02 37 23 02 02

Fête du cidre



C'est le dimanche 16 novembre 2003, comme l'an passé, que les habitants de Grogneul se sont réunis dans la cour de la ferme de Marcel BINET pour la fête du cidre. Le pressoir, le casse-pommes, les tomieaux et bien évidemment le tas de pommes, tout était prêt. Les organisateurs avaient dû étendre un toit de bâche au dessus du pressoir afin d'éviter que la pluie ne vienne diluer le délicieux jus de pommes.



Sous un autre bâche, les crêpes sautaien dans les poêles tandis que les gourmands attendaient leur tour un pot de confiture maison dans une main et une cuillère dans l'autre !



Deux heures après, plus de crêpes, des pots de confitures et des verres vides. Malgré le mauvais temps, une cinquantaine de Grogneulois étaient présents. Il faudra attendre l'an prochain pour recommencer ce moment bien sympathique.

Le Comité de gestion de Grogneul

École

Grâce à la collaboration des enseignants et des parents, la kermesse du 21 juin dernier a permis aux élèves du RPI de participer à une vingtaine de jeux. La journée, qui avait débuté par la traditionnelle remise des prix a vu rayonner un soleil radieux, soleil, annonciateur sans doute de la canicule estivale...

Après la salvatrice coupure des congés d'été, la rentrée de septembre s'est déroulée dans la bonne humeur. Les 14 enseignants dont 2 nouveaux (Mme Chemin à Soulaires, et M. Verrey qui a un mi-temps à St Piat et un autre à Chartainvilliers) ont accueilli l'ensemble des élèves des 4

communes dans les 13 classes qui composent le Regroupement Pédagogique.

Dès le début de la nouvelle année scolaire, des projets se sont mis en place. Les cours de l'école de St Piat se sont trouvées envahies par d'épouvantables épouvantails ! Une exposition à laquelle toutes les classes ont participé. Jusqu'aux vacances de la Toussaint, de nombreux visiteurs, venus accompagner ou rechercher leurs enfants, se sont arrêtés pour admirer ces drôles de personnages.

Depuis, d'autres projets mûrissent. Trois classes devraient partir en



séjour de découvertes : une classe élémentaire devrait se hisser sur les hauteurs du Massif Central, tandis que deux classes maternelles iraient sentir les embruns du bord de mer breton.

Puis, une animation cartes... affaire(s) à suivre...

C. Tanty

Internet à haut débit

L'ADSL EST ARRIVÉ À SAINT-PIAT !

Asymétrique Digital SubscriberLine est une technologie numérique qui permet d'accéder à Internet à des vitesses élevées, tout en permettant de téléphoner simultanément. La même ligne de téléphone sert donc aux deux services. Un filtre branché sur la prise de téléphone permet de trier : les données vers l'ordinateur, la voix vers le téléphone. Trois vitesses sont disponibles : 512/128, 1024/128 et 1024/256. Et déjà, avec 512/128, la vitesse par rapport à Internet classique est multipliée par 10 !

De plus, les abonnements prévoient une connexion illimitée aussi bien en temps qu'en volume de données téléchargées, le coût de l'abonnement restant fixe.

Pour vous connecter, vous aurez besoin :

- d'une ligne téléphonique France Télécom

- d'un modem ADSL, branché entre l'ordinateur et le réseau téléphonique
- d'un ordinateur avec une prise USB ou Ethernet
- d'un abonnement Internet ADSL

De son côté, France Télécom a équipé le central téléphonique de Saint-Piat, ce qui a permis la commercialisation du service depuis fin novembre.

Pour information, le Conseil Général d'Eure et loir, relayé par le Pays Chartrain, a la volonté d'offrir à l'ensemble du département, d'ici fin 2005, ce service désormais indispensable aux entreprises modernes et si confortable pour les particuliers.

Sylvain LAMBERT

SETAEL

DESSIN & SIGNS

Tous vos imprimés

6, rue François-Vivelle - 28000 Chartres
Tél. 02 37 88 11 26 - Fax. 02 37 88 11 26
e-mail : imprimerie@setael.fr

Au bord de l'Eure

chez Odile et Pascal



CAFE - BAR 7/7 JOURS
0 02 37 32 46 03

DIMINUTIF



Véronique Lécuyer

COIFFURE	02
HOMME - DAME	37
Sur rendez-vous	32
	30
44, rue de la République	11
28130 SAINT-PIAT	

THÉÂTRE

La Section Théâtre de l'Amicale présente
« SANS CÉRÉMONIE »

Samedi 31 janvier à 20 h 30

Dimanche 1^{er} février à 15 h 00

Entrée : 3 euros

Salle des Fêtes de Chartainvilliers

BAL FOLK

Le 7 février 2004 à 21 h 00



Salle des Fêtes de Saint-Piat

Entrée : 6 € (adulte)
gratuit (- de 13 ans)
3 € (13 - 18 ans)

Montréal

ou « Comment garder le moral ! »

Depuis quelques semaines, je suis de retour d'un séjour de plusieurs mois au Canada.

A la recherche d'un emploi, j'avais décidé de tenter une nouvelle expérience : j'allais voir comment vivaient nos « cousins québécois ».

C'est en janvier que j'ai atterri à Montréal... en hiver... Je pensais m'être préparée à avoir froid, mais à ce point, je ne savais pas que c'était possible ! A -30°C, même couverte de la tête aux pieds, l'air glace envahit vos poumons et des larmes en profusion semblent être la seule défense incontrôlable de vos yeux agressés.

Ils sont fous, ces Québécois !

Pas tant que cela finalement. Le centre de Montréal a plusieurs étages : le rez-de-chaussée (niveau rue) et les sous-sol (certains centres commerciaux ont jusqu'à 3 ou 4 niveaux souterrains). En empruntant le métro, vous pouvez ainsi profiter de tous les avantages du centre de la ville sans avoir à mettre le nez dehors.

Le printemps est arrivé. Je découvrais la ville sous un autre jour. Je la connaissais blanche en hiver, elle est devenue verte la saison suivante. Il y a beaucoup de parcs, d'arbres

le long des trottoirs, à tel point qu'un passage pour piétons, les écureuils attendent pour traverser... enfin, presque !...

L'été fut chaud et très humide, mais a priori beaucoup plus supportable que celui que vous avez subi...

Le rouge des feuilles d'érables, en automne, donne une nouvelle couleur à la vie montréalaise. C'est la saison qui m'a semblé la plus courte : il fait vite froid, de plus en plus froid...

Montréal est loin d'être typiquement québécoise. Même si le français en est la langue officielle, on y communique principalement en anglais mais aussi, selon les quartiers, en espagnol, italien, chinois, arabe... Chose incroyable, ces hommes de culture, religion et traditions différentes cohabitent dans cette ville où tout le monde semble y avoir sa place.

L'art y occupe une place importante. Les festivals s'enchâînent. Il y a toujours une exposition à voir ou des musiciens à applaudir.

En partant, j'étais certaine que l'herbe n'est pas plus verte ailleurs, mais qu'elle est différente. C'est enrichie de cette différence que je reviens aujourd'hui à mes racines...

Camille LEVEILLARD

TAXI GENEVIÈVE



TOUTES DISTANCES
TOUS LES JOURS
À TOUTE HEURE
HÔPITAUX - AÉROPORTS

72 rue de la république
28130 SAINT-PIAT
Tél. 02 37 32 36 31

MENUISIER

Artisan

**PATRICE
ECUYER**

Menuiseries Extérieures
Traditionnelles et Rénovations
Agencement

15, rue de Dionval - Saint-Piat
02 37 32 46 25

Au Bon Accueil

Bar Restaurant

Billard Français

70, rue de la République
28130 Saint-Piat

02 37 32 30 77

Anciens Combattants

Au cours des dernières cérémonies du souvenir les Anciens Combattants ont rappelé le sacrifice de ceux qui ont combattu pour la France.

13 JUIN

À Maintenon, célébration du 60ème anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 lancé par le Général de Gaulle sur les ondes de la BBC depuis Londres. En hommage aux combattants des Forces Françaises Libres, une gerbe est déposée en souvenir de leur sacrifice.

15 AOÛT

Saint-Piat commémore le 59ème anniversaire de sa libération par la 7ème DB commandée par le Général Silvester. Pendant la cérémonie, l'assistance a observé un instant de recueillement à la mémoire des résistants Raymond Vauvilliers et Robert Poisson tombés à Dioisval, des déportés Mme Gabrielle Blouidel, René Bigot, Maurice Roger et Marcel Birot, et des victimes civiles Albert Lelioux et André Legros.

21 OCTOBRE

Les Anciens Combattants participent à l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Anciens

Combattants, mutilés et victimes de guerre, en vue du rapprochement avec la Fédération Maginot.

11 NOVEMBRE

En hommage aux Poilus tombés au champ d'honneur pour la Patrie, laissant tant de familles françaises dans le chagrin, nous avons célébré le 85ème anniversaire de l'armistice mettant fin à la Première Guerre Mondiale 1914-1918. Après le dépôt de gerbe accompagné des sonneries d'usage, nous avons rappelé dans nos trois communes à l'attention des jeunes générations, le souvenir des 1 400 000 morts, 740 000 invalides et plus de 3 000 000 blessés. Les cérémonies se sont conclues par le traditionnel vin d'honneur offert par les municipalités.

NOS PEINES

Georges Boussard, Ancien Combattant, est décédé le 21 juillet 2003. Nous l'avons accompagné à sa dernière demeure avec notre drapeau.

Les Anciens Combattants remercient Madame Watson, Maire de Chartainvilliers, pour sa chaleureuse lettre de remerciements, ainsi que les municipalités de Mévoisins et de Chartainvilliers pour leur généreuse contribution. Nous remercions par avance les généreux donateurs lors de la distribution des calendriers, et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2004.

Le Bureau



FED

ZA des Petites Ruelles
Rue Jean Moulin
28130 Saint-Piat
Tél. : 02 37 32 62 14
Fax : 02 37 32 61 00
RCS Chartres 377 500 913 (B 187)

Ets ROY

Chemin N° 15
CHANGÉ
28130 Saint-Piat

Tél. 02 37 18 57 70
Fax. 02 37 23 02 47

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

**Marc
ROBILLARD**

10, bis rue des Martels
28130 SAINT-PIAT

02 37 32 36 12

Résumé de nos activités au cours du deuxième semestre 2003.

12 JUIN

Sortie à Auvers-Sur-Oise, conjointement avec le Club de Pierres, sur le thème « Voyage au temps des Impressionnistes ».

Le matin : visite libre du village sur les pas de Vincent Van Gogh (1853-1890). Déjeuner au Château d'Auvers. En début d'après-midi, escapade au musée Jean Gabin à Meriel, puis retour au Château pour assister au parcours « spectacle sur la « Belle Epoque de l'Impressionnisme », à travers le regard des peintres, en ayant recours à des moyens audiovisuels, scénographiques et sonores.

22 JUIN

Notre journée Brocante a obtenu le même succès que l'année précédente. Nous la reconduirons donc en 2004.

1^{er} JUILLET

Pique-nique entre les membres du Club à la Salle des Fêtes, très convivial, suivi de jeux l'après-midi.

18 SEPTEMBRE

Sortie organisée par le Club St Gilles de Gas dans le Parc Régional du Gâtinais, à laquelle ont participé des membres des Clubs de Pierres et de St Paul.

Le matin, visite guidée et dégustation au Conservatoire National des Plantes Médicinales et Aromatiques à Milly la

Forêt. Plus de 1400 espèces végétales y sont réparties par thèmes. Beaucoup de découvertes intéressantes à l'occasion de cette visite.

Déjeuner au Moulin de Danemois, chez « Cloch », situé dans un cadre exceptionnel. Ancienne demeure construite au XII^e siècle, acquise par Claude François en 1964.

Après-midi : rendez-vous à La Verrerie d'Art de Soisy-Sur-Ecole. Démonstration des maîtres verriers dans leur atelier, puis visite des salles d'expositions où nous avons pu admirer la créativité et la diversité des formes et des coloris obtenus.

17 OCTOBRE

Concours de belote. Une soixantaine de personnes ont participé à ce concours, bien animé. Lots distribués à tous. Le goûter a été offert par le Club.

23 NOVEMBRE

Exposition vente des travaux exécutés par les membres du Club, avec tombola.

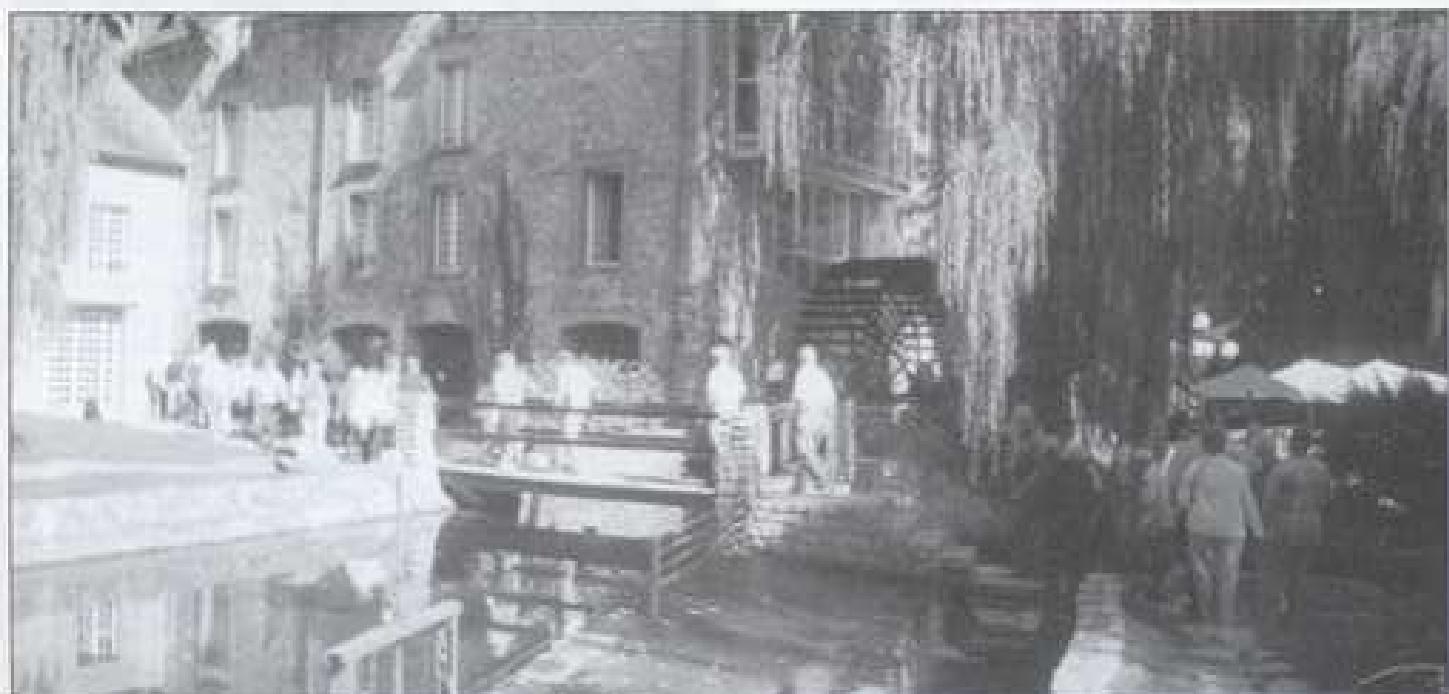
16 DÉCEMBRE

Sortie spectacle au Théâtre des Nouveautés à Paris.

Nous en reparlerons ultérieurement.

Le Club de la Vallée vous souhaite de passer de Bonnes Fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2004.

Le Bureau



Le club au Moulin de Danemois.

Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves du RPI de Saint Piat, Mévoisins, Chartainvilliers, Soulaires

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le 18 octobre 2003.
Cette année, 14 membres composent l'association :

Claude RIVIERE (Président)
Philippe MICHEAU (Vice président)
Nathalie PIGA (Secrétaire)
Séverine FRANCOIS (Vice secrétaire)
Véronique BAILLARGE (Trésorier)
Françoise ECHEVILLER (Vice trésorier)
Céline DRAHONNET

Olivier DELORME
Georges FRUQUIERE
Véronique LALBAT
Dominique MEUNIER
Claude OUSTRIC
Agnès POUPINAIS
Laetitia RAQUIST



Au fil de l'année et des événements, l'association s'implique dans la vie de l'école et participe à ses projets.

➤ Pensez à réserver votre après midi du dimanche 8 Février 2004 pour le traditionnel LOTO de l'association qui se déroulera à la salle des fêtes de Saint Piat.
De nombreux lots sont à gagner. Un concours de dessin est organisé.

Un moment de détente apprécié des petits et des grands !

L'association distribue chaque trimestre un bulletin d'information et communique ses projets auprès des parents d'élèves. D'ores et déjà, les membres de l'association travaillent sur plusieurs idées ...

L'association des Parents d'élèves vous présente ses vœux de bonne année et vous attend le dimanche 8 Février 2004.

Le Président

AS Saint-Piat football

L'AS ST-PIAT FOOTBALL vous remercie pour votre accueil lors du passage des footballeurs pour les calendriers.

150 personnes ont répondu à notre invitation au traditionnel bal du foot et ont dégusté harengs et choucroute préparés par l'ensemble des adhérents au club.



Cette année, c'est encore 20 licenciés dont 4 jeunes de St Piat et de Chartainvilliers qui chaque dimanche matin représentent notre village dans le département.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2004.

Madame Françoise Simonnet



Les Amis d'Illschwang



L'Association des Amis d'Illschwang se rendra en Bavière le week-end de l'Ascension 2004 où elle est attendue avec impatience par ses fidèles amis.

Gageons que ce voyage sportif et culturel sera une fois encore inoubliable.

RAPPEL : FOIRE A TOUT - BROCANTE

LE DIMANCHE 27 JUIN 2004

Cette fête locale très prisée sert à financer les voyages en Allemagne que nous faisons tous les deux ans.

Comme la fin de l'année approche, recevez nos vœux pour l'année 2004.

Madame Françoise Simonnet

Concours de pêche

Le samedi 7 juin dernier, l'Association des pêcheurs de St Piat-Jouy-St Prest a organisé pour la 2ème année consécutive le concours de pêche pour les enfants à l'Arboretum de St Piat.

39 garçons et filles se sont inscrits pour essayer de prendre la centaine de truites déversées dans l'étang sans compter les carpeaux et autres gardons déjà pensionnaires des lieux.

Les jeunes pêcheurs étaient répartis en 4 catégories :

- 12-16 ans garçons : 6 concurrents ;
- 12-16 ans filles : 4 concurrentes ;
- moins de 12 ans garçons : 20 concurrents ;
- moins de 12 ans filles : 9 concurrentes.

Le concours s'est déroulé en 4 séquences de 20 minutes avec changement de place à chaque séquence.

Jean-Pierre BINET, Maire de St Piat, accompagné des adjoints Philippe SIMONNET et Alain LEBAILLE, a

présidé à la remise des coupes, médailles et des nombreux lots qui ont pu satisfaire tous les participants.

Nous remercions :

- tous les jeunes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation ;
- la municipalité de St Piat pour la mise à disposition du site et pour les nombreux lots offerts aux lauréats ;
- le Comité des Fêtes de St Piat pour le prêt et l'installation du barriquin ;
- les sponsors : Claude Daniel (du bar des Sports de St Piat), les Maires de Jouy et St Prest, la Fédération de pêche d'Eure et Loir, les membres des bureaux des associations de pêche de St Piat, Jouy, St Prest et d'Epernon.

En fin de concours, la pesée déterminait le classement et établissait les podiums comme suit :

• 12-16 ans garçons :

- 1^e DOUIN (1,525 kg)
- 2^e BAUDOIN
- 3^e CARNIS

• 12-16 ANS filles :

- 1^e JULIEN Sandra (1,4 kg)
- 2^e HUBERT Mélanie
- 3^e FOURE Emilie

• moins de 12 ans garçons :

- 1^e MAUGARS (2,125 kg)
- 2^e ROUFFORT
- 3^e RIBAULT

• moins de 12 ans filles :

- 1^e FOURE Stéphanie (1,295 kg)
- 2^e CRAPEAU Elodie
- 3^e LAGUERRE Julie

• Coupe au plus jeune participant :

LEGROS T, 4 ans

Calendrier des fêtes 2004

DATES		EVENEMENTS	ASSOCIATIONS
JANVIER	12	Vœux du Maire	
FEVRIER	7	Bal Folk	Amicale Association des Parents d'Elèves
	8	Loto	
MARS	6	Bal costumé	Club de la Vallée
AVRIL	3	Manifestation	Association des Parents d'Elèves VTT
	4	Soirée VTT	
	26 et 27	• Les floralies •	Comité des Fêtes
MAI	8	Cérémonie Armistice 1945	RPI
	25	Chorale de l'école	
JUIN	26	Fête de l'école	RPI Les Amis d'Illschwang
	27	Brocante	
JUILLET	15	Feu d'artifice	
	14	Cérémonie Fête Nationale	
AOUT	15	Cérémonie Libération de St Piat	
OCTOBRE	17	Randonnée UFOLEP	Amicale
	11	Cérémonie Armistice 1918	
NOVEMBRE	20-21	Vente	Club de la Vallée Foot
	27-28	Bal	
DECEMBRE	4	Sainte Barbe	Pompiers VTT Les Amis d'Illschwang
	18	Soirée VTT	
	31	Bal	



HUBERT
Alain

Maçonnerie - Rénovation
Couverture
24, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

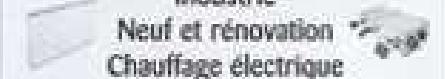
Tél. 02 37 32 44 54

Dès le mois de juillet à Saint-Piat

Eric JULIEN



vous propose
Électricité générale bâtiment -
Industrie



Neuf et rénovation
Chauffage électrique
VMC - Dépannage

02 37 32 34 78

MAUREL MOTO

Vente et Réparation - Toutes marques
Route et tout terrain - Accessoires

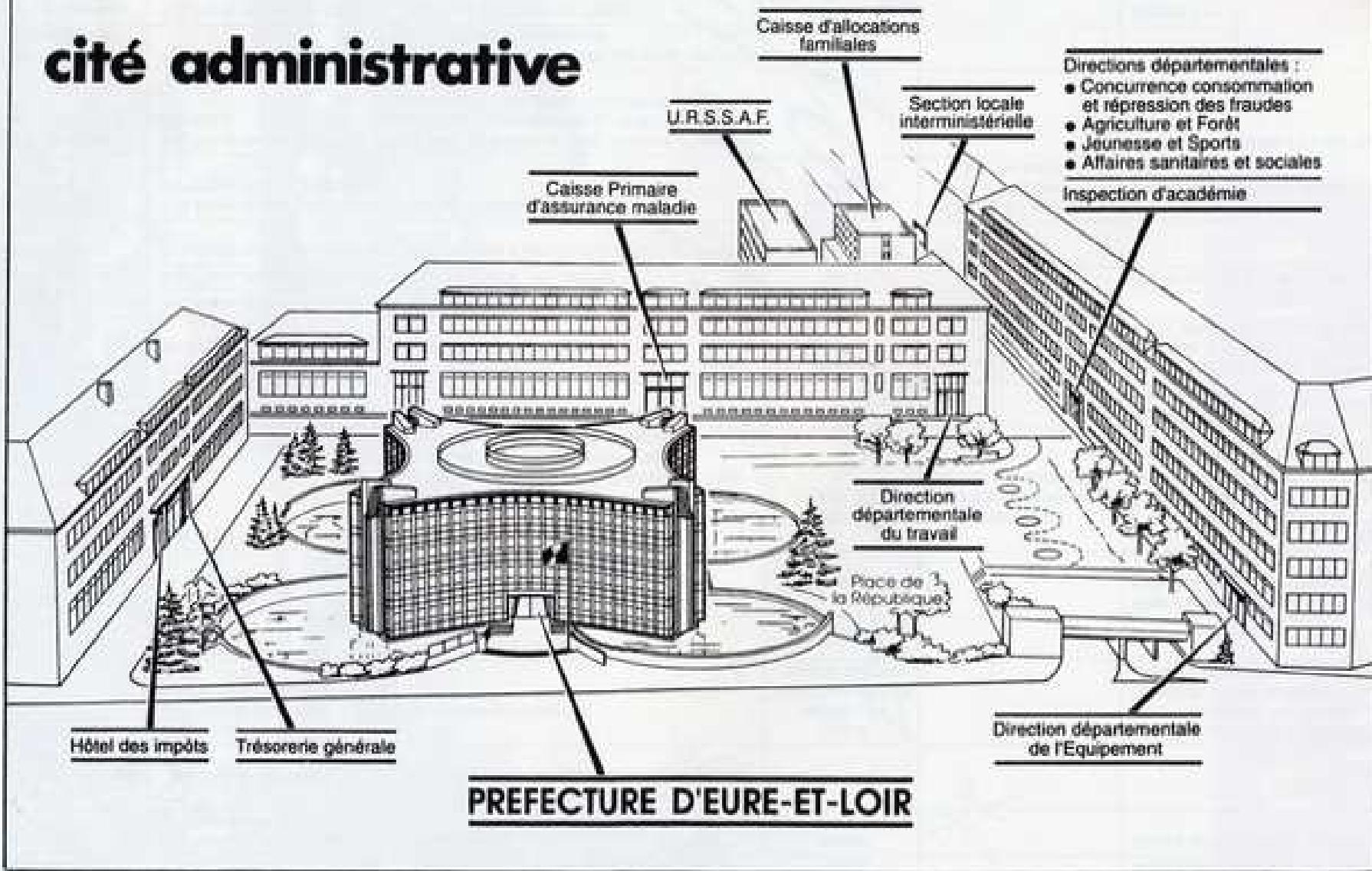


Yamaha
Peggo
GAS GAS
Montesa



21, rue de la Ferté
28130 MAINTENON
Tél. 02 37 27 66 04
Fax 02 37 27 16 03

cité administrative



Où et comment obtenir des documents administratifs ?

Photo courtoisie : Les étangs de Chantilly via la mairie

NATURE PIECES DESIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES A FOURNIR	COÛT	MODE DE RÉGLEMENT	OBSERVATIONS
Extrait de naissance	A la Mairie du lieu de naissance	Indiquer : Nom, prénoms et date de naissance	Gratuit		Joindre une enveloppe timbrée
Extrait de mariage	A la Mairie du lieu de mariage	Indiquer : Nom, prénoms et date de mariage	Gratuit		Joindre une enveloppe timbrée
Extrait de décès	A la Mairie du lieu de décès ou domicile du défunt	Indiquer : Nom, prénoms et date du décès	Gratuit		Joindre une enveloppe timbrée
Certificat : De vie De célibat, De remariage De non divorce	Dans toutes les Mairies	Livret de famille et carte d'identité ou extrait de naissance de chaque membre de la famille			
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107, rue de Laudreau 44079 NANTES Cedex	Carte Nationale d'Identité	Gratuit Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse		Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au Service Central du Casier Judiciaire 23, allée d'Orléans - 44000 NANTES
Certificat de nationalité	Au greffe du tribunal d'instance ou à la Mairie	Livret de famille et carte d'identité	Gratuit		Idem
Carte Nationale d'Identité Sécurisée Informatisée (valable 10 ans)	A la Mairie du lieu de domicile	Extrait d'acte de naissance 2 photos récentes, 1 justificatif de domicile (EDF, Telecom) ou Livret de famille des parents	Gratuit		Prise d'empreinte pour Carte Nationale d'Identité Sécurisée, informatisée
Passeport (valable 10 ans)	A la Mairie du lieu de domicile	1) Demande : Carte d'identité ou livret de famille des parents, 1 justificatif de domicile, 2 photos récentes. 2) Renouvellement : Carte d'identité ou livret de famille 1 justificatif de domicile, 2 photos récentes, ancien passeport.	Adulte : 60 € Enfant : 30 €	Timbre fiscal (dans les bureaux de tabac et à la Trésorerie)	Adulte : valable 10 ans Enfant : valable 5 ans
Autorisation de sortie de territoire délivrée aux mineurs	A la Mairie du lieu de domicile	Livret de famille et carte nationale d'identité de l'enfant	Gratuit		Demande à faire par le représentant légal
Inscription sur liste électorale	A la Mairie du lieu de domicile	Une pièce d'identité, un justificatif de domicile	Gratuit		Avoir 18 ans et être de nationalité française. Inscription du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.
Légalisation de signature	A la Mairie du lieu de domicile	Signature à faire à la Mairie	Gratuit		
Recensement militaire	A la Mairie du lieu de domicile	Livret de famille des parents	Gratuit		Premier mois du trimestre suivant les 17 ans.
Attestation d'accueil	A la Mairie du lieu de domicile	Carte nationale d'identité et Justificatif de domicile	Imprimé à retirer en Mairie		
Carte grise	A la Mairie du lieu de domicile, préfecture ou à la gendarmerie	Imprimé à retirer en Mairie	Selon l'âge du véhicule	Chèque à l'ordre de M. le Régisseur des Recettes	Envoi aux frais de l'intéressé. Joindre une enveloppe timbrée en recommandé pour retour à votre nom.
Déclaration de décès	A la Mairie du lieu du décès du défunt	Le livret de famille et carte nationale d'identité certificat de constatation du décès (délivré par le médecin), une pièce d'identité de la personne qui fait la déclaration			Déclaration dans les 24 h qui suivent le décès.
Attestation sur l'honneur de vie en concubinage	A la Mairie du lieu de domicile	La carte nationale d'identité des deux concubins et un justificatif de domicile	Gratuit		
Déclaration de travaux exemptés de permis de construire dont la surface n'excède pas 20 m ² .	A la Mairie du lieu de domicile	Retirer un formulaire en Mairie	Gratuit		Joindre 4 ex. de : - plan de situation - plan de masse de la construction ; - schémas des façades à créer ou à modifier ; - plan avant et après travaux ; si clôture, croquis.
Demande de permis de construire	A la Mairie du lieu de domicile	Retirer un formulaire en Mairie	Gratuit		A joindre en 4 ex. Plan suivant notice explicative.